

Bretagne 2030

Compte-rendu de la soirée-débat du 19 novembre 2013 à Redon

Réunion n°9

La soirée-débat organisée à Redon (Lycée Beaumont) le 19 novembre 2013 de 18H30 à 21H dans le cadre de la démarche Bretagne 2030 a réuni une vingtaine de participants.

Il s'agissait de la 9^{ème} réunion, 14 réunions-débats étant programmées.

Ci-dessous sont resituées les réflexions collectives des participants.

1. RAPPEL DE LA DEMARCHE BRETAGNE 2030

Bretagne 2030 est une démarche lancée par le Conseil régional de Bretagne qui propose à toutes les Bretonnes et tous les Bretons, et plus largement à tous ceux qui aiment la Bretagne, de définir le visage qu'ils lui souhaitent en 2030.

Il s'agit d'une démarche de réflexion collective, de concertation prospective qui contribue à l'élaboration d'une vision partagée de la Bretagne en 2030.

Bretagne 2030 ne cherche pas à prédire l'avenir mais à le dessiner, à formuler des souhaits et des attentes et à explorer des pistes.

La démarche engagée invite ainsi à penser l'avenir pour ne pas le subir, à formuler des valeurs et des aspirations collectives, pour ne pas dériver vers des situations non souhaitées et pour être en capacité de résister aux évolutions non souhaitables.

Ces cinq thèmes couvrent les grands champs de réflexion pour l'avenir.



Quelques questions sont posées pour susciter la discussion. Elles reflètent les préoccupations majeures exprimées par les Bretons et les représentants de la Bretagne, ses partenaires, ses visiteurs,.... Les plaquettes thématiques, distribuées en réunion sont disponibles dans la rubrique « projet » du site www.bretagne2030.ienparle.net

2. L'INTRODUCTION DE LA SOIREE-DEBAT

Anne Patault, conseillère régionale, a souhaité la bienvenue aux participants. Elle a indiqué que la Région souhaite avec cette démarche prendre du recul, regarder plus loin que l'actualité immédiate.

Des réunions ont lieu en ce moment sur le Pacte d'Avenir, qui doit répondre aux urgences, à court et moyen terme. Mais ce soir, dans la perspective de la Bretagne vue par ses habitants en 2030, l'idée est de regarder plus loin, d'anticiper l'avenir.

Cette huitième réunion de Bretagne 2030 invite les participants à contribuer à une démarche participative. Le produit de sortie n'est pas un plan d'action mais doit permettre d'éclairer la Région dans les mutations à venir. Cette représentation de l'avenir doit être co-construite pour ensuite fixer des orientations politiques. La Région a besoin de vérifier qu'il y a un minimum de consensus sur la vision de la Bretagne en 2030. Et c'est bien la manière dont les élus cherchent à mener la politique régionale : construire à partir du territoire.

Ces rencontres-débats fournissent ainsi à chacun l'occasion d'exprimer des désirs, des envies mais aussi des craintes. Le mot d'ordre ce soir est ainsi : « rêvons et ouvrons les possibles. »

3. RESTITUTION DES REFLEXIONS COLLECTIVES DES PARTICIPANTS

Les participants étaient répartis par tables et la synthèse de chaque groupe a été restituée en séance plénière, permettant ainsi à tous les participants de réagir et de s'exprimer sur l'ensemble des thèmes. L'un des cinq thèmes proposés dans la démarche (cf. le schéma page 2) n'a pas été traité par une table en particulier, n'ayant pas rassemblé un nombre suffisant de participants. Il s'agit de la « cohésion sociale ». Mais il a été abordé par les autres tables à travers diverses analyses et propositions.

Chaque synthèse était structurée autour des deux questions suivantes : « Quels sont les points à particulièrement développer ou à inventer d'ici 2030 ? » et « Qu'est-ce qui serait absolument à éviter en 2030 ? ».

3.1. LA BRETAGNE GRANDE REGION MARITIME EUROPEENNE EN 2030 : FANTASME OU REALITE ?

Les participants de la table ont indiqué que les débats se sont centrés sur la question du périmètre maritime de la Bretagne et de la possibilité de renforcer les relations entre les territoires.

Ils se sont dits partisans d'un renforcement du poids des Régions en France, et ce dans une logique européenne. Cela induit d'agrandir le périmètre des régions en respectant les cultures et les identités, et en assurant un réel transfert des compétences de l'Etat vers les Conseils régionaux.

Les points de vue au sein du groupe concernant la régionalisation et l'autonomie étaient assez contrastés mais ils ont convergé sur le principe d'une reconnaissance de la spécificité de la Bretagne et d'un droit à l'expérimentation.

Selon cette table, la Bretagne se caractérise comme une région européenne maritime qui présente des compétences, des expériences et des savoir-faire qui lui sont propres. Parmi ces éléments liés à la mer, les participants identifient en particulier : la navigation, la construction navale, la pêche, les relations avec les autres pays... Et il s'agirait, pour 2030, de parvenir à transférer ces savoir-faire historiques sur de nouvelles économies et activités.

Cette table a par ailleurs mentionné plusieurs pistes concernant certaines activités existantes ou potentielles :

- développer la plaisance, en visant notamment la construction navale pour que la Bretagne ne soit pas seulement un lieu d'amarrage de bateaux de loisirs ;
- préserver et développer l'activité de pêche. La Bretagne a une mer qui contient encore de la ressource : il s'agit de la protéger, notamment en faisant prendre conscience aux citoyens de ces enjeux ;
- développer les énergies de la mer, en particulier l'éolien et hydrolien ;
- développer des activités innovantes comme l'exploitation des algues, tout en restant attentif à l'écosystème ;

- développer le tourisme lié à la mer et aux fleuves ;
- développer un port de commerce d'ampleur qui pourrait être Brest, mais qui nécessiterait également une bonne connexion au réseau ferroviaire ;
- développer les relations avec les autres régions maritimes françaises, notamment dans le cadre de l'Arc Atlantique et avec des pays comme l'Espagne et le Portugal. Il conviendrait ainsi de miser sur les « autoroutes de la mer » ;
- éviter une trop forte concentration de population sur le littoral.

Cette table a également considéré que le Pays de Redon dispose d'une chance dans le cadre de cette région maritime puisqu'il a accès à la mer grâce à ses canaux.

Les participants ont conclu en affirmant que la mer peut être l'avenir de la Bretagne en Europe grâce à ses relations avec les autres, à ses activités existantes et à son engagement dans l'innovation. La condition est l'ouverture vers d'autres régions maritimes françaises et européennes.

Un participant a rappelé que la vocation maritime de la Bretagne a été sanctuarisée après la guerre par De Gaulle, avant tout pour des raisons militaires. Les grands ports bretons ont été dédiés à la défense quand les autres grands ports européens se sont positionnés sur le commerce. Aujourd'hui et à l'avenir, il faut penser la multitude de moyens de transports.

Un participant a confirmé que des ports pourraient effectivement être développés s'il y avait une démilitarisation de certaines zones, notamment sur l'Île Longue. Il précise également que concernant les transferts de ports à ports, le cabotage est un moyen utile et efficace. La place du train a, quant à elle, été fortement réduite : le maillage du territoire est beaucoup moins bon qu'avant.

Un autre participant considère que la forte présence de la marine nationale dans plusieurs ports bretons ne constitue pas un obstacle, ni même un frein au développement de l'activité commerciale. Le dialogue est permanent entre les institutions et il doit permettre aux projets de se développer.

Sur l'activité des ports, un autre participant a indiqué ne pas souhaiter que la plaisance soit trop développée car il y a une densité trop importante dans les marinas, avec des conséquences écologiques très lourdes sur le littoral voisin. Et il rappelle qu'une grande majorité des bateaux de plaisance ne naviguent pas

Un participant de la table a par ailleurs exprimé le besoin d'appropriation par l'ensemble des Bretons de la question de l'histoire et de l'identité maritime en Bretagne.

En conclusion des échanges sur ce thème, un participant a souhaité que la Bretagne reste un pays très ouvert sur le monde, condition fondamentale pour évoluer au niveau mondial. Les autoroutes de la mer sont un bon exemple de ces liaisons entre pays.

3.2. LA BRETAGNE EN 2030, MODELE DE COHESION SOCIALE OU SOCIETE ECLATEE ?

Le sujet n'a pas été traité par une table particulière lors de la soirée-débat de Redon. Mais plusieurs constats et propositions formulés dans les autres thèmes alimentent ce sujet (ex. Economie sociale et solidaire, services publics, solidarité entre les territoires...).

3.3. LA BRETAGNE EN 2030, UNE REGION PROSPERE : DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE PERFORMANT ET ENDOGENE ?

Les participants de la table ont souhaité que, pour la Bretagne en 2030, soient développés les points suivants :

- une recentralisation de l'économie : la région dispose de « niches » qui permettraient de relancer la compétitivité, en visant un développement économique local. D'une manière générale, tout produit breton constitue un potentiel à valoriser.
- développer l'économie sociale et solidaire (secteur qui rassemble les associations, les mutuelles, les coopératives...), sans pour autant en faire l'unique modèle économique pour la Bretagne,
- faciliter les mutations industrielles et les accompagner : mutualiser les expériences innovantes de la région ;

- adapter la politique économique en fonction des ressources locales du territoire. Cela renvoie à l'autonomisation des politiques régionales et à un renforcement du pouvoir de décision local. Le domaine des énergies renouvelables (l'éolien et l'hydrolien en Bretagne) a été cité en exemple ;
- développer la formation et l'alternance : le but n'est pas seulement de former, mais aussi de garder les cadres bretons sur le territoire.

Un participant de la table a souhaité que la Bretagne soit redéfinie : reste-t-on au périmètre administratif français ou parlons-nous de la Bretagne historique et culturelle à 5 départements ? Il s'est dit partisan de cette deuxième définition. Il considère par exemple, sur la question économique et la mise en valeur du label breton, que la région Bretagne composée de 5 départements permettrait de peser davantage.

Un autre participant de la table a ajouté qu'en matière de valorisation des productions locales, l'enjeu est de pouvoir peser au niveau européen. Cela sera possible seulement si la concurrence entre les territoires - entre territoires européens mais également au-delà de l'Union européenne- est réellement loyale.

Il a par ailleurs souligné la nécessité de développer les économies d'énergie, notamment dans le domaine des logements et des transports.

Une participante a ajouté le souhait de produire local et à haute valeur ajoutée. Et pour elle, l'enjeu des questionnements actuels

sur l'économie est notamment de replacer l'humain au cœur du système économique.

Dans les éléments à éviter, les participants de la table ont cité les points suivants :

- éviter la centralisation : par exemple, les formations ne devraient pas être concentrées à Rennes ou à Nantes.
- éviter l'exode des cadres bretons formés en Bretagne. Pour cela il conviendrait de développer les aides à la recherche et à la création d'entreprise ;
- éviter un déséquilibre économique des territoires, en particulier entre l'Ouest et l'Est de la Bretagne, et entre les métropoles et les zones rurales.

Un participant de la table a ajouté que dans plusieurs domaines, les étudiants sont formés à des métiers qui ne proposent pas de débouchés, tandis que d'autres domaines recherchent en vain du personnel formé. Il considère que c'est un problème lié à l'Education Nationale et à son manque de réactivité face aux besoins de formation. La Bretagne a ainsi besoin d'une autonomie de décision dans la question des formations, et plus largement au niveau de toutes les décisions publiques.

Un autre participant a indiqué que la question de l'inadéquation formation-emploi est un réel problème mais qu'il n'est pas spécifique à la France, il est européen voire mondial. Cela n'empêche pas de souligner les initiatives lancées en Bretagne, comme par exemple le lycée Marcel Callo et les formations liées à

Airbus. La Bretagne n'est donc pas la plus en retard. Il a rappelé qu'elle excelle dans les résultats au baccalauréat mais reste limitée dans la formation supérieure. Plus les Bretons seront diplômés, plus ils seront en mesure de s'adapter à un travail, même en dehors de leur domaine d'expertise initial.

Un participant de la table a par ailleurs insisté sur la capacité de la Bretagne à se démarquer par son originalité, par exemple en matière de tourisme.

3.4. LA BRETAGNE EN 2030, LA PERFORMANCE TERRITORIALE FONDEE SUR SON EQUITE : UTOPIE OU REALITE ?

Les participants de la table ont formulé les propositions suivantes :

- éviter que les territoires ruraux ne deviennent des territoires « dortoirs » et de simple viviers de main d'œuvre. Pour cela, il conviendrait de les doter d'outils prospectifs et stratégiques ;
- développer le haut débit pour tous les territoires ;
- assurer l'accès de tous aux services publics majeurs, et éviter plus particulièrement les déserts médicaux ;
- assurer l'équilibre entre les espaces urbains et les espaces ruraux, ainsi qu'entre le littoral et les terres : il y a un vrai

enjeu à trouver une complémentarité dans les échanges de ressources entre ces territoires.

Cette table s'est également posé la question de la ruralité : ses habitants se sentent-ils ruraux ou ne vivent-ils pas en fait comme des urbains ? Les participants ont considéré que désormais, dans les territoires peu denses, les habitants vivent comme des urbains ; les pratiques alimentaires ont été citées en exemple. En revanche, il y aurait une « dissonance » réelle entre les habitants de villes peu denses et la façon dont ils se sentent gouvernés par des centres de décision très urbains.

Par ailleurs le principe du rattachement de la Loire Atlantique à la Bretagne a fait consensus au sein de cette table.

Concernant l'organisation du territoire, les communautés de communes ont été considérées par les participants comme l'avenir du territoire.

Ils ont également souhaité que la Région Bretagne devienne chef de file des collectivités territoriales et qu'elle ait davantage de pouvoir sur les préfectures. Ils proposent aussi qu'elle dispose d'un budget plus important.

Un participant de la table a suggéré que l'articulation entre la Région, les métropoles et les villes moyennes soit supervisée par la Région Bretagne.

Un autre participant de la table a indiqué qu'en termes de densité et de population, le pays de Redon a les capacités d'accueillir du

monde, et d'ainsi éviter que ces personnes rejoignent systématiquement les métropoles et leur périphérie.

Un participant s'est ensuite étonné de l'utilisation du terme « rural » : si des spécificités peuvent être identifiées, il considère que la population a des attentes qui se rapprochent de celles des urbains. Il s'est inquiété de la connotation négative qui entoure le terme « rural », qui renverrait à quelque chose d'archaïque.

Un participant a souhaité revenir sur l'organisation des collectivités en insistant sur l'importance de la Région comme chef de file, pour ne pas que ce pouvoir soit approprié par les métropoles.

Anne Patault, Conseillère régionale a indiqué qu'il est compliqué de savoir ce que deviendra la part de gouvernance de la Région par rapport à la part des métropoles. C'est donc une vraie question et c'est à l'usage que la cohérence des territoires pourra être trouvée.

Un participant a enfin rappelé la nécessité d'évoquer les « effets de seuil » dans la question de l'accueil de nouvelles populations et l'équilibre du développement des territoires. Il suggère de ne pas négliger les coûts, sociaux, économiques, environnementaux... de la concentration des populations sur certains territoires.

3.5. LA BRETAGNE EN 2030 DANS LE MONDE : REGION MARGINALISEE OU ACTEUR RECONNU ?

Les participants de la table ont formulé les propositions suivantes pour la Bretagne de 2030 :

- valoriser les produits bretons dans le monde en s'appuyant sur la diaspora bretonne, qui est fortement représentée dans le monde. Ces expatriés pourraient constituer un canal d'échange et de commercialisation ;
- considérer que les échanges sont liés à des croisements entre éducation et économie, et éviter les sectorisations ;
- échapper à la concurrence à « bas prix » venue de l'extérieur en augmentant la qualité des produits bretons et donc leur plus-value ;
- développer le ferroutage pour réduire les transports routiers régionaux.
- s'appuyer sur le développement de la mobilité virtuelle, via la haute technologie et le haut débit ;
- créer, sur internet, un moteur de recherche breton pour valoriser les produits locaux, ce qui ferait suite à la création du « .bzh » ;
- penser à l'opportunité d'une région plus grande qui inclurait la Loire Atlantique mais aussi la Mayenne et l'Anjou, afin de peser davantage au niveau européen.
- développer des coopérations avec les autres régions françaises : si des gens d'ailleurs viennent s'installer en

Bretagne, ils viennent aussi s'installer en France. La Bretagne ne doit donc pas se désolidariser du reste du pays.

- développer les liens avec les pays voisins, notamment l'Angleterre.
- s'appuyer sur l'histoire et le patrimoine bretons, connus et reconnus par tous, pour en faire une dynamique culturelle et économique ;
- développer les événements culturels à l'international. Cela repose la question des « marqueurs identitaires » qui permettent d'identifier la Bretagne sans pour autant que celle-ci soit dans le repli sur soi.

Un participant de la table, qui a indiqué être un Breton d'adoption, a regretté constater parfois ce repli sur soi. Il a insisté sur l'importance de la tolérance, en opposition à une logique de concurrence entre les territoires, génératrice de violence. Il a ajouté la nécessité de sortir, en matière économique, des relations uniquement spéculatives qui renforcent cette logique concurrentielle.

Un autre participant a souhaité rappeler que la Bretagne est un pays marin et donc ouvert sur le monde. Selon lui, évoquer la question du repli sur soi est « vexant et fatigant ».

Anne Patault, conseillère régionale a rappelé que le Conseil régional affirme « est breton celui qui vient en Bretagne ».

Un participant a considéré que si les Bretons ont des réactions parfois épidermiques, c'est que depuis des siècles, la France a refusé la culture bretonne. Selon lui, ce n'est pas pour autant qu'il y a un enfermement sur soi de la part des Bretons. Par exemple, les grands événements culturels bretons sont toujours enclins à faire référence à des cultures étrangères.

Une participante a rebondi sur l'idée formulée par le groupe d'établir des coopérations avec d'autres régions ou pays, mais a souhaité qu'il y ait aussi un investissement dans les coopérations entre les territoires bretons.

Un participant a indiqué qu'il considère comme « déplacé » de faire la différence entre les Bretons et les Français. Selon lui, les Bretons sont avant tout français.

Un participant a enfin précisé que si l'économie de 2030 s'appuie sur l'humain, cela permettra davantage de coopération entre les individus et entre les territoires.

4. CONCLUSION

Anne Patault, conseillère régionale a vivement remercié les participants et s'est déclarée passionnée par ces débats, parfois vifs mais sincères.

Elle a considéré que les échanges de cette soirée font écho à des questions traitées par ailleurs, notamment dans le cadre des politiques régionales. L'ensemble de la matière produite lors des rencontres-débats et sur le site internet contribuera à éclairer les élus et à alimenter ces politiques. Et il conviendra de synthétiser et restituer toutes les contributions.